

le 6 juin 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mai 2014

2014 V. 42 Vœu relatif aux réfugiés syriens récemment arrivés en Ile-de-France.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Depuis quelques semaines, de nombreuses familles de réfugiés syriens sont arrivées en Ile de-France, pour certaines d'entre elles après plusieurs années de route et d'exil. Et d'autres familles devraient arriver prochainement, victime d'un terrible conflit qui perdure ;

Ainsi, près d'une soixantaine de familles de réfugiés syriens campent de façon très précaire dans le parc de Saint-Ouen, et ont cruellement besoin d'une aide, qui pour l'heure n'a été apportée que par le département du 93 et la ville de Saint-Ouen. Et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a engagé des procédures de demande d'asile et d'aide sociale pour certains d'entre eux ;

L'association « Revivre », domiciliée dans le 20e arrondissement à Paris, leur est également venue en aide. Mais cette association ne dispose pas des moyens nécessaires pour répondre à l'ensemble des besoins et proposer des solutions pérennes, notamment d'hébergement ;

Des élus/ues parisiens et régionaux écologistes se sont rendus sur place ont exprimé une très grande inquiétude quant à la situation de ces familles ;

Or, la Ville de Paris, par un vote du Conseil de Paris de novembre 2013 à l'initiative du groupe des élus écologistes, s'est engagée à ce que « la Ville de Paris poursuive et amplifie son aide et son soutien aux associations humanitaires intervenant auprès des réfugiés et déplacés syriens, ainsi qu'auprès des civils blessés et malades à l'intérieur du pays » et « apporte également une aide aux associations en charge de l'accueil en France des réfugiés syriens » ;

Compte tenu de la situation actuellement observées aux portes de Paris, ce vœu et cet engagement prennent tout leur sens ;

Le département et la Ville de Paris doivent ainsi participer avec les autres départements franciliens à la prise en charge de l'aide d'urgence pour ces populations ;

Et au-delà, de l'avis de l'ensemble des intervenants rencontrés (Coalition nationale syrienne en France, Préfecture du 93, OFPRA, HCR et association « Revivre »), il semble essentiel qu'une table ronde soit organisée dans les plus brefs délais avec M. Monzer Makhous, ambassadeur de la Coalition nationale syrienne en France, M. Richard Didier, Préfet chargé de la mission accueil des réfugiés syriens, M. Didier Leschi, Préfet du 93, délégué pour l'égalité des chances, M. Pascal Brice, Directeur général de l'OFPRA, Mme Florence Boreil, représentante du HCR, les représentants de l'association « Revivre » et autres associations d'aide aux réfugiés et toutes les collectivités territoriales et intervenants concernés, afin d'envisager une solution collective et adaptée à ce drame humanitaire dont nous sommes témoins aux portes de notre ville ;

Aussi, sur proposition de Mme Marie Atallah, M. David Belliard, M. Galla Bridier, M. Jérôme Gleizes, Mme Anne Souyris, et des élu/es du groupe écologiste de Paris,

Emet le vœu que la Ville de Paris :

- apporte une aide financière aux intervenants qui prennent en charge l'aide d'urgence apportée aux réfugiés syriens arrivés en Ile-de-France.
- demande au gouvernement d'organiser dans les meilleurs délais une table ronde rassemblant les différents intervenants et parties prenantes afin d'envisager une solution collective et pérenne à ce drame humain, ou à défaut de l'organiser elle-même.